

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE
« Le télétravail d'aujourd'hui façonne l'entreprise de demain »

09 décembre 2022

Université d'Orléans – Droit Economie Gestion – Amphithéâtre Simone Veil

9h - 9h30 : café d'accueil.

9h30 - 10h : ouverture de la journée
Géraud TARDIF, directeur de la DDETS du Loiret

10h - 11h : 1^{ère} table ronde Les enseignements du télétravail sur l'évolution de la société et du travail (30 min de présentation - 30 min d'échanges avec la salle.)

- Mme BARNIER Frédérique, Maître de conférence à l'Université d'Orléans.
- Intervenante 2 (sera précisé ultérieurement)

11h - 12h : Seconde table ronde L'impact du télétravail sur la santé et sécurité au travail. (30 min de présentation - 30 min d'échanges avec la salle.)

- M BABIN Matthieu, avocat spécialiste en droit social du cabinet CASPAN
- Mme Sabrina MRAOUAHI, maître de conférences à l'Université de Strasbourg.

12h - 14h : pause repas

14h - 16h : groupes de travail.

- 2 groupes limités à 30 participants.
- Chaque inscrit participera aux deux groupes de travail.

1^{ère} thématique : Le management hybride

- Animation par Yves TROUSSEAU ANDRH et Isabelle Freundlieb ARACT

2^{ème} thématique : La durée du travail et le télétravail :

- Animation par Catherine COQUILLAT et Bénédicte COUDIERE de l'ARACT et Aurore LAPORTE de la DDETS du Loiret

16h - 16h30 : retour en amphi - restitution des groupes de travail - conclusion de la journée.